

RELEVÉ DE DÉCISION DU CONSEIL D'IUT DE BLAGNAC

DU 21/10/2024

1/ Approbation du compte-rendu du conseil d'institut du 24/06/2024.

Le conseil d'IUT approuve à la majorité des 23 membres présents et représentés, le compte rendu du conseil d'institut du 24/06/2024.

Votants : 23

- Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 2

2/ Election à la fonction de Directeur de l'IUT.

Le conseil d'IUT a élu Madame Carine LIVOTI à la fonction de Directrice de l'IUT de Blagnac.

Son mandat débutera le 03 février 2025.

Votants : 21

- Pour : 20
- Nul : 1

3/ Avis sur la nomination du Chef de Département Carrières Sociales.

Le conseil d'IUT approuve à l'unanimité des 23 membres présents et représentés, la nomination de Madame Laurence REDON, Chef de Département Carrières Sociales.

Son mandat débute le 22 octobre 2024.

4/ Avis sur la nomination du Chef de Département Génie Industriel et Maintenance.

Le conseil d'IUT approuve à l'unanimité des 23 membres présents et représentés, la nomination de Madame Adriana SOVEJA, Chef de Département Génie Industriel et Maintenance.

Son mandat débute le 22 octobre 2024.

5/ Avis sur la nomination d'un représentant de l'IUT de Blagnac au COFCA.

Le conseil d'IUT désigne, en qualité de représentant de l'IUT de Blagnac au COFCA UT2J la personnalité exerçant les fonctions de Directeur ou Directrice, à l'unanimité des 23 membres présents et représentés.

6/Finances.

a) Budget rectificatif N° 2 – 2024.

Le conseil d'IUT approuve à l'unanimité des 23 membres présents et représentés, Le budget Rectificatif N°2 – 2024.

b-1) Tarifs 2025.

Le conseil d'IUT approuve à l'unanimité des 23 membres présents et représentés, les tarifs de location 2025.

b-2) Subventions 2025.

Le conseil d'IUT approuve à l'unanimité des 23 membres présents et représentés, le montant attribué aux subventions 2025.

c) Budget Initial 2025.

Le conseil d'IUT approuve à l'unanimité des 23 membres présents et représentés, le projet du budget Initial 2025.

7/ Capacité d'accueil.

a) Bachelor Universitaire de Technologie.

Le conseil d'IUT approuve à l'unanimité des 23 membres présents et représentés, les capacités d'accueil pour le Bachelor Universitaire de Technologie.

b) Licence Professionnelle de Maintenance Aéronautique.

Le conseil d'IUT approuve à l'unanimité des 23 membres présents et représentés, les capacités d'accueil pour la Licence Professionnelle de Maintenance Aéronautique.

8/ Référentiel prévisionnel des responsabilités 2024-2025.

Le conseil d'IUT approuve à l'unanimité des 23 membres présents et représentés, le référentiel prévisionnel des responsabilités 2024-2025.

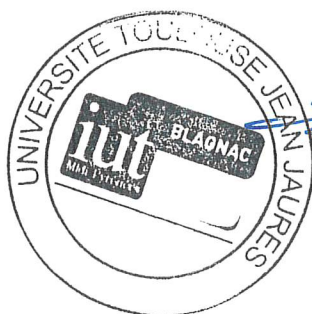
9/ Liste des Vacataires et Chargés d'enseignement 2024-2025.

Le conseil d'IUT approuve à l'unanimité des 23 membres présents et représentés, la liste des Vacataires et Chargés d'enseignement 2024-2025.

10/ Modalités d'examens et de contrôles des connaissances et des compétences 2024-2025.

Le conseil d'IUT approuve à l'unanimité des 23 membres présents et représentés, les modalités d'examens et de contrôles des connaissances et des compétences 2024-2025.

Fait à Blagnac le 22/10/2024



Le Directeur de l'IUT de Blagnac

Xavier DARAN